

LE CHANVRE

Une chènevière : un champ de chanvre (ancien français : cheneve, chanvre) ; on trouve dans d'autres régions le mot chanvrière

La teille : la tige de chanvre

La chènevotte : la partie centrale et moelleuse de la tige de chanvre ; la chènevotte a une écorce composée de fibres organisées en faisceaux appelées « fibre de chanvre »

Dessin ou photo coupe transversale d'une tige de chanvre

Une maillerie : c'est le nom spécifique des moulins à chanvre, le terme moulin étant impropre dans ce cas, mais souvent employé à Lignerolles.

Un chanvreur : celui qui travaille le chanvre. *Ce qui achevait de me troubler la cervelle, c'étaient les contes de la veillée lorsque les chanvreaux venaient broyer* (G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. 3, 1855, p. 452).

Un-e chanvrier, ière : celui, celle qui prépare le chanvre ; à Lignerolles, c'est le mot chanvreur qui est le plus utilisé.

Un peigneur de chanvre : après le broyage à la maillerie et avant le filage, il peigne ce qui va être filé et l'étope (le résidu grossier de la filasse).

Un foulon : celui qui est spécialisé dans le foulage des draps ou qui dirige un moulin à foulon, moulin qui fonctionne sur le même principe que la maillerie.

Quand la culture du chanvre apparaît-elle à Lignerolles ?

Il est difficile de répondre précisément à cette question.

Ce que l'on sait

Le chanvre est utilisé pour faire des vêtements dès 600 av JC en Chine et dès le Moyen-Age en Europe. On le trouve aux 12^e et 13^e siècles en France. Mais sans doute pas encore aux bords du Cher. Si l'on reprend une des possibles origines du nom Lignerolles, le lin, par contre, a pu y être cultivé.

La 2^e chose dont on est sûr, c'est qu'au 18^e et en partie au 19^e siècle, sa culture est très importante dans certaines régions de France dont la nôtre et particulièrement à Lignerolles. Le cadastre Napoléon le confirme pour les chènevières qui y sont assez nombreuses (en orange sur les plans). Les dénombremens ainsi que l'état civil recensent de nombreux tisserands au 18^e siècle et au 19^e siècle qui ne tissent certainement pas la laine dans ce pays de vignobles. Dans ces deux siècles, on estime que la moitié du chanvre récolté et broyé est utilisé pour les cordages dans le commerce et la marine. En 1866, la production de chanvre a augmenté de 50 % en 30 ans. Un ha de chanvre rapporte 2,5 fois plus qu'un ha de céréales. C'est sans doute pourquoi les Lignerollais, qui avaient déjà une culture commerciale importante avec leurs vignes et leurs vins, se sont tournés vers la culture du chanvre. Les chènevières répertoriées sur le cadastre Napoléon sont suffisamment nombreuses pour que l'on puisse imaginer que le chanvre récolté ne servait pas uniquement à la consommation locale.

Certaines parcelles étaient réservées à cette culture et certaines familles s'étaient spécialisées dans le tissage (les Chapy, les Lafarge ...).

En réparant la maison Auclair située au 10 rue du Charron, de nombreux métiers à tisser le chanvre ont été découverts, malheureusement dans un état de dégradation si avancé qu'ils n'ont pas pu être conservés.

En effet, le 20^e siècle ne connaît plus le chanvre : d'abord parce que les variétés cultivées en France (en grande partie pour la marine sous l'impulsion royale) sont robustes et grossières et qu'elles vont être détrônées par des chanvres importés de meilleure qualité, ensuite parce que

le coton qui arrive sur le marché en énorme quantité (et qui peut bouillir) puis les textiles synthétiques finissent de le faire disparaître.

L'apogée de cette culture se situe donc au 18^e et au début du 19^e siècle. On fabrique des draps et des vêtements (avec les plus beaux fils, et parfois mélangés avec du lin pour les personnes les plus riches), des cordages (un navire à voiles porte plusieurs tonnes de cordages de chanvre), des voiles pour les bateaux (la marine à voiles constitue un débouché primordial), du papier, de la ficelle et même des billets de banque... Avec les déchets de filasse, on fait du linge grossier de cuisine et des sacs.

La culture du chanvre

Le chanvre peut atteindre selon les variétés, des tailles élevées, de l'ordre de 3, 4 voire 5 m de hauteur. Autrefois, le chanvre cultivé comptait dans un même champ, des pieds mâles et femelles. Les mâles, porteurs de fleurs à étamines, parvenaient à maturité une quinzaine de jours avant les autres, dégageaient de gros nuages de pollen, puis se flétrissaient et se couchaient sur le sol. Les pieds femelles, après qu'ils aient été fécondés, donnaient des fruits puis des graines : le chènevis.

Le chanvre aime les terres riches, pas acides.

A cette époque, la préparation du sol nécessite au moins deux labours, le plus important à l'automne et le second au printemps. Suivent deux, parfois trois hersages. S'il reste encore quelques mottes, il faut les briser avant de semer car la chènevière doit être meuble. Ce n'est qu'à partir de fin avril, hors des risques de gelée, que l'on peut procéder aux semailles. On dispose alors d'un mois pour mettre le chènevis en terre. A la Pentecôte, tout doit être en place.

La graine est semée à la main, souvent par les femmes qui utilisent un tablier ou bien un sac accroché aux épaules, le giron. Par temps sec, la semence, semée le soir, doit être recouverte le lendemain matin. La graine en terre, il faut attendre. La première semaine est primordiale. La sécheresse et, surtout les pluies d'orages qui, damant la terre, provoquent la formation d'une croûte, risquent d'asphyxier la jeune plante. Or le chanvre doit lever en quatre jours seulement. Au bout de huit jours, il couvre la terre. Cent jours après, il peut atteindre trois mètres de hauteur ! Tout cela sans grands travaux d'entretien, la plante une fois installée, étouffe toute concurrence, qu'elle vienne des chardons ou des mauvaises herbes.

Après quatre mois de période végétative, dans la troisième semaine d'août, débute l'arrachage. L'opération est effectuée, bien sûr, par toute la famille mais aussi par des journaliers embauchés pour la circonstance. Les pieds arrachés sont débarrassés de la terre par un coup sec contre le sabot. On les réunit et on les attache avec deux liens, en haut et en bas et on les couche par tas de six. Quand il y en a suffisamment, on charge les gerbes sur une charrette et on les transporte jusqu'à la rivière, où a lieu la mise à l'eau.

La transformation du chanvre

Première opération, le rouissage. Il s'agit de faire tremper dans l'eau les gerbes pendant une dizaine de jours pour que cette macération prolongée dans l'eau facilite la séparation de l'écorce et de la tige filamenteuse... Plusieurs jours doivent s'écouler avant d'obtenir le rouissage convenable et la température de l'eau joue un grand rôle.

Ensuite, opération de séchage. Comment se fait-elle dans notre village ? Il ne semble pas qu'il y ait eu de fours spéciaux comme dans les régions où le chanvre est devenu une véritable industrie.

Puis, opération de broyage. On broie le chanvre pour détacher la filasse (les fibres) de la chènevotte (la tige centrale). Il faut le faire en deux temps : dans un premier temps, les fibres contiennent encore 20 % de chènevotte, il faut recommencer une deuxième opération de broyage et ce n'est qu'à la fin de cette deuxième opération que les fibres sont débarrassées de la chènevotte.

Ces premières opérations (rouissage, séchage, broyage) se font à Lignerolles dans une « maillerie » ou « moulin à chanvre » au bord du Cher.

Pourquoi ? d'abord parce que l'eau y est propre, à bonne température et sans animaux qui viennent s'abreuver et piétiner les gerbes. Ensuite, le bruit des maillets est assourdissant et le bord du Cher est loin des villages et des habitations. Enfin, il est possible qu'une ou des mailleries soient équipées de façon à ce que la force du courant puisse actionner les maillets (d'où le nom de maillerie) indispensable à l'opération de broyage. Il est vraisemblable que si, au moins une telle maillerie existe, elle soit en fait située au moulin Descout puisque le cadastre de 1821 répertorie 2 moulins à cet endroit :

- un moulin de classe 2, parcelle n° 667 dite *Moulin Jingeon* ;
- un moulin de classe 3 situé juste à côté sur la parcelle n° 144 dite *Le Corre*, sans doute une maillerie, puisque moins bien classée que tous les autres moulins (qui sont eux en classe 2 ou 1) et avec une superficie plus petite.

Nous n'avons pour l'instant pas de documents sur cette question qui nous permettent de savoir où se situaient et comment étaient équipées la ou les mailleries de Lignerolles.

Puis vient l'opération de sérançage ou peignage. Avec le séran (peigne spécial pour le chanvre), le peigneur peigne ce qui va être filé et l'étope, ce résidu grossier de la filasse, utilisé pour le calfeutrage, les sacs, certains cordages, les mèches...

Ensuite c'est la filature ou le filage. En général cette opération est faite, du moins dans les toutes petites zones de production comme à Lignerolles par les femmes, soit au rouet, soit à la quenouille.

Puis interviennent les tisserands lignerollais avec leurs petits métiers conçus pour une petite production réalisée à la maison. Les plus beaux fils, utilisés pour les draps et les vêtements, sont blanchis dans de l'eau bouillante versée sur des cendres (opération répétée plusieurs fois). Certaines familles traditionnellement versées dans cette activité semblent avoir acquis un peu d'aisance. Sans doute les acheteurs n'étaient pas tous des laboureurs, des journaliers ou des vignerons locaux.

Comment sont appelés les travailleurs du chanvre ? Celui qui est responsable de la maillerie est un *meunier*, sinon ce sont des *chanvriers* ou *chanvreurs*, des *cardeurs*, des *peigneurs*, des *foulons* et bien sûr des *tisserands*.

Au début du 18^e siècle, Jean Déchery est *foulon à draps de Prat*.

Le foulon est l'ouvrier qui pratique le foulage des draps mais il peut être également celui qui dirige un moulin à foulon. En tout état de cause, le moulin de Prat a donc aussi une activité textile. Le fils de Jean Déchery, Philippe est sans doute également foulon. En 1715 et 1716, avec sa 3^e épouse, Marguerite Nore, Philippe Déchery s'installe alors à La Bique. Il devient meunier à La Bique. Mais, dès 1722, le couple est de nouveau à Prat (naissances de quatre enfants entre 1722 et 1729) et où Philippe Déchery est *foullon au moulin de Prat*. Le dit moulin est celui qui est juste en aval du barrage de Prat, assez proche donc de La Bique, appelé aujourd'hui moulin Lespinard.

Si l'on ne trouve pas beaucoup de foulons dans les registres, par contre, les **cardeurs** (ou **peigneurs**) qui y sont mentionnés sont nombreux et ces activités textiles perdurent au 19^e siècle. Quant aux tisserands et tailleurs d'habits, ils sont nombreux encore au début du 20^e siècle.

Quelques exemples :

Jean Clanoux, *cardeur à Mont* y décède en 1693 (il a 35 ans).

Claude Aufrère est *cardeur à Mont* (en 1696 au † de sa 1^{ère} épouse, en 1699, à son remariage, en 1700, au baptême de sa fille, en 1701 à son † ...).

François Bourdier, époux d'Anne Brejat (surnom) est *cardeur au Breuil* au milieu de 18^e siècle. Il est aussi désigné comme **peigneur**.

Jean Depeige est dit tour à tour *maître cardeur* ou *cardeur* (mariage en 1754 avec Catherine Bouquely, 1755, 1757 à La Garde, lors de la naissance de ses deux enfants, en tant que témoin ou parrain...).

Nicolas Chatron, époux d'Anne Duteil est cardeur et chanvreur à La Garde en 1806

Le dénombrement de 1836 de Sainte-Thérence recense encore **deux chanvreurs** :

1^{er} François Messioux, époux de Thérènce Michon qui vit au bourg

2^{ème} François Messioux, époux de Catherine Labouesse.

Gilbert Mathieu du bourg de Lignerolles est *peigneur* au dénombrement de 1846

Les tisserands de tailleurs d'habits sont nombreux. A Lignerolles, cette activité concerne des familles entières et ce pendant plusieurs générations, voire siècles : les Lafarge, les Chapy, les Provost, ...



A. Meyer